

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 37 (1901)
Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

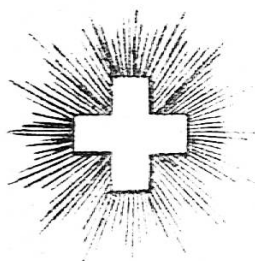
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Critique de l'école Herbart-Ziller-Stoy. — Chronique scolaire : Valais, Vaud. — Revue des journaux. — Bibliographie. — Partie pratique : De la correction des compositions. — Le télégraphe. — Sujets d'examens à l'Ecole normale. — Récitation. — Travaux à l'aiguille. — Comptabilité. — Bibliographie.*

CRITIQUE DE L'ÉCOLE HERBART-ZILLER-STOY

Sous la signature O. M., professeur, le *Bulletin pédagogique* de Fribourg publie les conclusions de la brochure *Appréciation de la pédagogie d'Herbart-Ziller*,¹ de M. Kunz, directeur de l'Ecole normale de Hitzkirch. Cette brochure étant elle-même un résumé, l'article du journal fribourgeois pourrait présenter quelques inconvénients si l'on voulait s'en rapporter à lui pour une appréciation impartiale du sujet; le pédagogue lucernois a, en effet, tempéré ce que ses jugements pouvaient avoir de trop tranchant par des pages du plus haut intérêt.

M. Kunz a fait, au point de vue catholique, quoique d'une façon très concise, ce que fit il y a quelques années au point de vue du protestantisme orthodoxe M. Kötze, dans son ouvrage *L'école pédagogique de Herbart et sa doctrine*. Il est très remarquable que deux chemins, en somme bien différents, les aient amenés à des conclusions semblables. C'est ce qui nous engage à porter le débat dans l'*Educateur*, qui s'adresse à des lecteurs des deux confessions et veut les réunir sous une même devise patriotique, humanitaire et religieuse.

En résumé, M. Kunz approuve hautement les caractères distinctifs suivants de la doctrine en question :

1. La psychologie, base de l'enseignement.
2. L'importance capitale attachée au but éducatif de celui-ci.
3. L'idée d'étapes dans l'enseignement, devant conduire de la connaissance elle-même à son application matérielle et morale.
4. L'intérêt, source de tout savoir, base de toute leçon vivante.

En revanche, il repousse, tantôt formellement, tantôt moyennant certaines restrictions :

¹ Zur Würdigung der Herbart-Zillerschen Pädagogik. Separatabzug aus den Päd. Blättern.

1. La base esthétique, c'est-à-dire naturelle, du système moral de Herbart, à laquelle il veut substituer la seule autorité divine.

2. La psychologie de Herbart, surtout sa fameuse affirmation de l'unité de l'âme, ainsi que le mécanisme des idées tel qu'il l'enseigne.

3. L'idée de l'évolution et les conséquences qui en découlent, comme entachée de darwinisme.

Il formule, en outre, sur la concentration et l'application pratique du système de nombreuses réserves.

Nous permettra-t-on d'abord un reproche à l'auteur des thèses ci-dessus ? c'est de s'être trop conformé, dans ses jugements, à... l'éthique herbartienne elle-même ! Ils sont, pour la plupart, purement esthétiques : telle chose lui *plait*, telle autre ne lui *plait* pas. Nous avons, en lisant cette intéressante brochure, beaucoup d'*impressions*, de sentiments personnels, d'où découlent des affirmations très nombreuses, mais pas toujours suffisamment justifiées.

C'est surtout dans l'appréciation du système moral de l'école Herbart-Ziller qu'apparaît le côté faible de l'argumentation. Certes, l'intransigeance dont M. Kunz fait preuve, après M. Közle, dans la question de savoir si l'idée de Dieu doit ou ne doit pas être acceptée comme *seule* base de la morale à l'école, est hautement respectable. Mais nous voudrions que l'on nous dise une bonne fois *en quoi* la morale naturelle est contraire à l'idée chrétienne ; elle nous paraît, au contraire, l'*essence* même du christianisme. Extraire cette essence, la mettre au service de l'éducation, c'est le travail primordial de toute pédagogie éducative ; se refuser à accomplir cette tâche pour se retrancher derrière l'autorité divine, c'est mettre en jeu l'existence même de l'éducation en tant que science, c'est sacrifier les intérêts généraux du christianisme à ceux d'une doctrine particulière.

Nous voyons encore dans le système naturel un avantage pratique de premier ordre :

En acceptant l'idée morale pour elle-même, tout en la reconnaissant comme le chemin qui mène à Dieu, l'école Herbart-Ziller donne à la foi religieuse une base sûre, puisque toute religion véritable suppose une moralité. Si, malgré tout, la foi vient à être détruite, du moins laisse-t-elle quelque chose après elle, à savoir la valeur *propre* d'un idéal moral en vue duquel il vaut encore la peine de bien vivre.

En édifiant, au contraire, l'éducation tout entière sur l'*autorité* de Dieu, l'école dogmatique s'expose à laisser plus tard ses élèves devant le vide affreux d'une foi perdue et que rien ne vient remplacer. Elles sont nombreuses les victimes d'un système tout fait d'absolutisme, qui ne veut rien savoir de la nature humaine et de ses attributs.

Nous n'avons ni le temps, ni la place disponible pour réfuter les objections de M. Kunz contre la psychologie Herbart-Ziller. Toutefois, nous constatons que, là aussi, il s'est contenté d'affirmer. En outre, des contradictions qui n'échapperont à personne se font jour

dans ses conclusions. On le sait, l'idée de degrés méthodiques dans l'enseignement revient, dans le domaine des choses, à fonder le savoir nouveau sur le savoir ancien, ainsi que sur l'*intuition*, directe ou indirecte ; dans le domaine des faits, elle revient à édifier sur ces faits eux-mêmes l'éducation du *jugement* et celle des bons *sentiments* ; par ce moyen elle éveille le *désir* de mettre en pratique les choses apprises, et pour faciliter cette *application*, elle en donne à l'élève la formule, soit par une *règle* dans le champ des connaissances positives, soit par un *précepte* dans celui des connaissances morales. N'est-ce pas là la synthèse complète de la psychologie de Herbart, avec sa succession connue : intuition, notion, aperception, sentiment, désir, volonté, action ? Et comment peut-on accepter le principe pratique que nous venons d'esquisser et rejeter la théorie dont il découle ? Pourquoi les sentiments sympathiques, sociaux et religieux mériteraient-ils, ainsi que le prétend M. O. M. à sa sixième conclusion, plus de soin que ceux de la perception, si l'on admet (et ce n'est pas contestable) qu'ils en dérivent directement ?

En revanche, certaines des critiques formulées contre le plan d'études de Ziller se justifient pleinement. Non pas que son caractère darwiniste nous effraye ; qu'y a-t-il d'effrayant dans la science dont le seul souci est la vérité ? Il y a longtemps qu'on s'évertue à répéter que la religion n'a rien à craindre des recherches biologiques. Mais nous souscrivons volontiers à cette protestation contre les tendances un peu pangermaniques de Ziller :

« La pédagogie scientifique n'exigera pourtant pas d'un républicain suisse qu'il envisage le nouvel empire allemand comme « l'état idéal réalisé. Une telle pédagogie doit être acceptable pour « tous, protestants et catholiques, monarchistes et républicains. »

Un regret en passant : pourquoi faut-il que les conclusions de M. Kunz enfrennent elles-mêmes cette règle ? Il y a mauvaise grâce, dans ces conditions, à reprocher à Ziller d'être tombé dans le même travers.

Au reste, dans l'appréciation de l'idée de l'évolution, il faut se garder de toute exagération dans un sens ou dans l'autre. Si l'on ne peut reconnaître une concordance absolue entre le développement de l'individu et celui de la collectivité, du moins ne peut-on contester, après une étude impartiale du sujet, de nombreuses analogies dont il faut tenir compte dans l'arrangement du plan d'études.

L'abandon du procédé par cercles concentriques, que M. Kunz regrette tant, se justifie aussi bien, pour les branches historiques du moins, par la nécessité d'une étude *fondamentale* de la matière que par l'idée de l'évolution. La répétition, nous dit-on, est la mère des études. Sans doute ! mais c'est par une association constante entre la matière nouvelle et l'ancienne, c'est par de nombreuses comparaisons entre les faits, les personnages nouveaux et ceux dont l'étude a précédé, que cette répétition s'effectuera de la manière

la plus efficace. C'est pour cela qu'il est prévu, pour chaque unité méthodique, une étape d'*association*. Comment alors peut-on tout à la fois admettre les étapes de l'enseignement et rétablir les cercles concentriques ? Comment concilier la nécessité de l'intérêt dans la leçon avec la sempiternelle répétition d'un même programme jamais approfondi ?

Quant aux récits dont Ziller fait la matière éducative du premier âge (contes populaires, Robinson, etc.) M. Kunz, qui n'en veut rien pour le programme d'histoire, ne verrait pas d'inconvénients à les faire rentrer dans celui de langue maternelle. C'est le moyen terme adopté par les Grisons pour leurs livres de lecture qui, on le sait, ont failli cependant causer une révolution dans la vieille Rhétie !

Le pédagogue lucernois ne peut admettre non plus la concentration d'après le système de Ziller. C'est l'importance exagérée attachée aux branches historiques comme point de départ de tous les autres enseignements qu'il condamne. En revanche, il recommande la concentration autour d'une idée morale (comment serait-elle possible si un fait ne lui sert pas de base ?) ; il la préfère à toute autre, mais ne dédaigne nullement la concentration autour d'une chose.

« Une association de la matière, dit-il, peut et doit avoir lieu :

« 1. Dans l'espace même d'une seule branche, par exemple dans l'histoire biblique en faisant ressortir des rapports entre l'Ancien et le Nouveau Testament, ou entre les diverses paraboles de Jésus ;

« 2. Entre les branches d'études qui se rattachent à un même domaine de connaissances ; ainsi les sciences naturelles, l'histoire et la géographie peuvent être mises en rapport pour le plus grand profit de l'enseignement ;

« 3. Entre l'étude des faits religieux, géographiques, historiques, et naturels ;

« 4. Entre les leçons de choses et l'enseignement de la langue. C'est ici que le livre de lecture doit jouer un rôle important, en offrant à l'étude des faits et des choses une matière complémentaire appropriée, sans pour cela se contenter d'un commentaire purement littéraire ;

« 5. Entre l'étude des faits et des choses d'une part, et les branches mathématiques (calcul, géométrie, etc.) et techniques (dessin, chant, gymnastique, travaux manuels) d'autre part. »

Nous le demandons : l'esquisse qui précède n'est-elle pas la l'adhésion pleine et entière au principe de concentration ? quelques divergences y sont visibles, c'est vrai avec le système très absolu de Ziller, mais dans les trente ans qui se sont écoulés depuis son élaboration, les idées ont évolué, l'école s'est peu à peu assimilé une théorie qu'elle avait d'abord dédaignée. Pour nous, nous ne pratiquons pas d'autre concentration que celle de M. Kunz.

Les objections de nature pratique qu'il élève contre la pédagogie d'Herbart-Ziller sont plus sérieuses. Il est bien entendu qu'un maître chargé d'instruire cinquante enfants de 7 à 16 ans ne peut se conformer qu'à une bien petite partie de ces exigences. Mais on ne saurait pour cela mettre en doute la vérité de ses enseignements. Ce ne sont pas les herbartiens seulement, ce sont tous les pédagogues intelligents qui recommandent l'activité spontanée des élèves, l'intuition comme base des connaissances, etc.; comment ces résultats seraient-ils obtenus sans un échange continu d'idées entre maître et élèves? et comment, et par quel système cet échange serait-il possible si l'organisation scolaire en fait une impossibilité? Demanderait-on à l'homme d'école de jeter au panier toute idée fructueuse, toute pensée élevée, parce que l'article de loi qui en permettra l'application n'est pas encore élaboré? Nous défendrait-on, pour des raisons semblables, toute étude désintéressée, toute aspiration vers un état meilleur de l'école et de l'éducation populaire en multipliant les mais, les si, les comment, les pourtant à propos de chaque tentative faite en vue du progrès? Non, n'est-ce pas, et M. Kunz le voudrait moins que tout autre.

« Si nous avons signalé les déficiences du système Herbart-Ziller, dit-il en terminant, nous ne méconnaissions pas pour autant ses avantages. Nous mentionnerons — sous les réserves faites — les principes concernant l'enseignement éducatif, le but uniforme de l'éducation, la liaison intime des branches de l'enseignement; ensuite la démonstration de l'importance des méthodes basées sur la psychologie, l'idée d'un intérêt multiple, devant transformer le savoir en vouloir, et celle de toujours conformer l'enseignement au cercle des pensées de l'enfant, afin de mieux influencer son être moral. Nous signalons aussi le choix de sujets élevés et intéressants pour l'enseignement de la langue maternelle, et l'exposé des matières du programme d'après les degrés méthodiques qui associent les nouvelles connaissances à celles déjà acquises.

« Ajoutons enfin que les écrits de ces hommes dénotent une conception noble et idéale de la pédagogie, une étude sérieuse, approfondie du sujet, et un véritable enthousiasme pour la grande cause de l'éducation; on y rencontre une profusion de pensées d'un spiritualisme élevé, de fines observations et de frappantes remarques. Les maîtres qui pourront se vouer à leur étude le feront avec grand profit. »

Cette déclaration d'un des pédagogues catholiques les plus en vue est précieuse à enregistrer.

ERNEST BRIOD.

Ouvrages reçus : *Almanach Hachette pour 1901*. Petite encyclopédie populaire de la vie pratique.

Statistique scolaire en Russie, par H. Falbork.

Histoire de la Nation suisse, par B. van Muyden. Dix-huitième et dernière livraison. Lausanne, Henri Mignot, éditeur. Prix 3 fr. 50.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VALAIS. — A propos de traitements. — Ami collègue genevois, tes 2400 fr. ne te permettent point d'aller au théâtre une fois par semaine. Tu te plains et tu as raison. Il te reste cependant, après avoir nourri ta famille de six personnes, encore 600 fr. pour les autres frais.

Ami collègue vaudois, tes 1400 fr. te sont insuffisants pour vivre sans y mettre de ton argent ou sans te créer d'autres ressources. Tes plaintes sont justifiées. Cependant tu touches 117 fr. par mois, sans compter d'autres avantages.

Et les régents valaisans ! Comment feront-ils leur compte avec 65 fr. par mois ? ! Encore si tous les avaient ! Pour se convaincre du contraire, il suffit de consulter l'« Extrait du rapport du Conseil d'Etat pour 1899 ». Aussi leur position matérielle n'est-elle rien moins que gaie. Elle a pourtant le précieux avantage de ne faire commettre à personne le péché d'envie, pas même à leurs persécuteurs de tout acabit. Il est vrai qu'ils ont en perspective et la caisse de retraite et l'augmentation de leur traitement : Ithaque toujours en vue et fuyant toujours devant l'espoir toujours trompé du malheureux Ulysse !
A. MICHAUD.

VAUD. — Assemblée des délégués de district. Les délégués de district sont convoqués en assemblée ordinaire, à Lausanne, au nouveau bâtiment des Ecoles normales, le samedi 23 courant, à 10 heures du matin, avec l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Comité sur son activité pendant l'année.
 2. Choix du ou des sujets à mettre à l'étude pour l'assemblée générale de 1902.
 3. Fixation de la cotisation annuelle et de la contribution à la Caisse de secours.
 4. Nomination d'une Commission d'examen des comptes de la Caisse de secours.
 5. Proposition sur le mode de présentation des membres du futur Comité.
 6. Proposition Jan, concernant la demande d'augmentation de traitement.
 - 7 et 8. Propositions diverses de MM. Magnenat et Laurent.
 9. Propositions individuelles.
- Nous donnerons un compte rendu détaillé de cette importante réunion.

E. S.

Conférence de M. le professeur Knapp. — M. Knapp, bien connu des Lausannois par le succès de ses conférences géographiques, a parlé, jeudi 14 février dernier, au Musée industriel, de *Quelques questions d'ethnographie comparée*, avec projections, toutes inédites et faites d'après des photographies prises au Musée ethnographique de Neuchâtel. On y a entendu l'histoire de *Chien jaune*, le fameux chef indien qui part pour la guerre, un des plus curieux spécimens de pictographie sur peau de bison.

Domage que les rigueurs de la saison et les conférences qui avaient lieu ce jour-là dans d'autres locaux de la ville aient empêché beaucoup de personnes de prendre le chemin du Musée industriel. Elles ont manqué un vrai régal scientifique.

ERRATA. — Budget annuel d'un régent vaudois (*Educateur*, n° 7). Le prix du beurre est de fr. 1.50 et fr. 1.20 le $\frac{1}{2}$ kg. et non le kg. Le boni présumé est ainsi réduit à fr. 0.30.

L. et J. MAGNIN.

REVUE DES JOURNAUX

Dans le fascicule 4, 1^{re} année, des *Etudes géographiques*, M. le professeur Brunhes, de l'Université de Fribourg (Suisse), publie une forte étude sur les

Différences psychologiques et pédagogiques entre la conception statistique et la conception géographique de la géographie économique. Nous sommes heureux d'y trouver le témoignage suivant rendu à notre savant collaborateur, M. le professeur Rosier, à Genève : « M. W. Rosier, l'homme qui, par ses ouvrages classiques, a le plus activement et le plus pratiquement contribué à la réforme de l'enseignement primaire et secondaire de la géographie dans toute la Suisse romande et dont l'expérience pédagogique fait autorité ».

En effet, les divers manuels de M. Rosier sont de plus en plus appréciés par le public scolaire romand et, en particulier, par ceux qui se trouvent journellement aux prises avec les difficultés de la pratique. Au creuset de l'expérience, ces ouvrages ont été reconnus de qualité excellente. Simples, bien à la portée des élèves auxquels ils sont destinés, conçus d'après les idées modernes sur l'enseignement de la géographie, ils ont opéré une véritable révolution dans nos mœurs scolaires. Quand M. Rosier aura doté nos écoles du manuel d'histoire suisse pour les écoles primaires de Neuchâtel, Genève et Vaud, il aura rendu un immense service à la cause de l'enseignement dans la Suisse romande.

BIBLIOGRAPHIE

Audition colorée et phénomènes connexes observés chez des écoliers, par Aug. Lemaitre, professeur au Collège de Genève, avec 120 gravures. Paris, F. Alcan ; Genève, Ch. Eggimann & Cie, 1901.

Les recherches psychologiques seules permettraient de réformer en connaissance de cause nos méthodes d'éducation et d'enseignement. Ces paroles de Pierre Janet, que rappelle M. Lemaitre, sont profondément vraies. Il est temps d'imprimer à la pédagogie une direction nouvelle. Les conceptions *a priori*, les affirmations téméraires, les généralisations hâtives doivent céder la place à des données plus sûres parce qu'elles sont le résultat d'études sérieuses, poursuivies sans parti pris, dans le seul dessein de substituer à un empirisme décevant des règles et des principes solides.

L'ouvrage dont nous venons de transcrire le titre apporte une importante contribution aux travaux de psychologie expérimentale. C'est le résultat d'une enquête concernant trois élèves du Collège de Genève ; voici les noms d'emprunt que leur donne l'auteur : Rodolphe Moine, Pierre Lefort et Jules Pradel. Ces trois jeunes gens, âgés d'environ 13 ans, tous trois intelligents et jouissant d'une bonne santé, présentent des cas très curieux de synesthésies. Le premier a des photismes très nombreux. Rares sont les mots qui n'éveillent pas en lui une couleur, à condition toutefois qu'il en comprenne la signification. Les lettres de l'alphabet, sauf le g, lui rappellent une couleur, mais pâle, terne ; le rouge, le bleu foncé, le jaune lui manquent ; en revanche, le blanc, le blond ou le gris prédominent. Des 7 jours de la semaine, 3 sont bleus (mardi qui est foncé, samedi et dimanche), 1 est rouge (jeudi), 1 jaune-clair (lundi), 1 vert (vendredi), 1 brun (mercredi). Rodolphe Moine a aussi des diagrammes, c'est-à-dire que les mots, les nombres acquièrent une forme plus ou moins compliquée. Un des plus curieux est celui qu'il emploie pour la division. Lefort donne volontiers une forme concrète à ce qui est abstrait. Il abonde en diagrammes, mais il est pauvre en photismes. Ainsi *dessous* est une flèche rose, et d'autres fois plutôt rouge, qui peut avoir 12 centimètres de long et qui se détache dans une ombre sous un bloc d'un blanc d'ivoire. Ce bloc, à présent en l'air, était anciennement appuyé sur deux autres blocs, plus petits, gris ou bruns, qui ont disparu. La flèche apparaît, à 28 centimètres au-dessous du plan des yeux, surtout quand on prononce le mot dessous et moins quand on l'écrit. Mais Pradel est le plus extraordinaire des trois. Je ne sais par quel bout

attaquer ses synopsies, dit l'auteur, car elles sont légion et de nature variée. Il symbolise tout ou à peu près, mais il est assez embarrassé, souvent, de donner l'explication de ses symboles. En ce qui concerne les couleurs, le blanc développe d'abord une petite agitation qui passe rapidement et ensuite un grand plaisir; le bleu le rend taciturne; en le voyant, il pense au présent et bientôt après à l'infini; le rouge l'agite, le rend joyeux; le noir le fait penser aux choses à venir et à la perfection des hommes dans quelques siècles, etc. Les symboles de Pradel sont temporaires. Il les aperçoit de préférence le dimanche, le mardi et le vendredi, à l'improviste, pendant qu'il lit, qu'il dessine ou qu'il écrit, puis ils disparaissent et ne sont pas retenus par la mémoire, mais ils reviennent pour un instant le lendemain, soit le lundi, le mercredi et le samedi, identiques à ce qu'ils étaient la veille, et peuvent alors être notés. Un autre fait curieux, c'est que Jules Pradel a plusieurs *moi*, dont l'un, supérieur à tous les autres et avec lequel il converse très souvent est le *grand Moi*.

Ainsi qu'il convient en matière si neuve, l'auteur n'émet pas des conclusions trop hardies. Il présume que la précocité intellectuelle favorise plutôt qu'elle n'entrave l'éclosion des synopsies. Ses trois sujets étaient tous très actifs, aimant à s'occuper de machines et d'inventions nouvelles.

Les enfants peu doués, lourds de corps et d'esprit, sont-ils capables d'avoir des synopsies? Il serait intéressant de faire des recherches dans cette direction. Ces curieux phénomènes semblent disparaître avec l'âge; ils sont ainsi plus fréquents chez l'enfant que chez l'adulte. Ils datent presque toujours de la plus tendre enfance.

Nous en avons assez dit pour montrer le puissant intérêt qui s'attache à la très consciencieuse étude de M. Lemaitre. Ajoutons que l'ouvrage renferme 120 dessins d'une minutieuse exactitude, *fac-simile* pour la plupart.

Nous ne saurions trop recommander la lecture de ce livre aux membres du corps enseignant d'autant plus que, d'accord avec l'auteur, MM. Ch. Eggimann et Cie, éditeurs à Genève, enverront aux instituteurs et institutrices l'ouvrage au prix réduit de 3 fr. au lieu de 4 fr.

C. KNAPP.

Le Messager de l'école du dimanche. Nous recevons les quatre premiers numéros du *Messager* renouvelé. C'est avec le plus vif plaisir que nous signalons ce journal d'éducation religieuse et morale aux lecteurs de l'*Educateur*, qui le connaissent déjà sans doute. Ce journal, destiné aux enfants des écoles du dimanche, a non seulement changé de rédacteur, mais de propriétaire. A partir du 1^{er} janvier 1901, il a passé en mains du Comité vaudois des écoles du dimanche et sa rédaction a été confiée à un comité de cinq membres. M. le pasteur D. Meylan, maître de religion à l'Ecole normale des jeunes filles, a été chargé de la présidence de ce comité et de la direction du journal. On ne pouvait mieux choisir. M. Meylan saura donner une impulsion nouvelle à ces lectures de nos enfants. Qu'on en juge par l'article intitulé *Une jeunesse d'autrefois* (Urbain Olivier) dans le N° 3 du *Messager*, où M. Meylan a retracé, simplement et sans prétention aucune, comme il convient aux lectures destinées à des enfants, les joies et les douleurs de l'aimable écrivain vaudois d'Eysins. A côté des récits bibliques proprement dits, il y a de nombreuses anecdotes et descriptions morales. A signaler, en particulier, un *Leysin*, par Joseph Autier et *Les Huguenots surpris à lire la Bible*, par A. Fornerod.

Nous espérons que beaucoup d'instituteurs tiendront à être les collaborateurs du nouveau *Messager* et à le répandre autour d'eux.

Un nouveau journal littéraire : *La Tribune libre*. Principaux collaborateurs : Virgile Rossel, Jules Carrara, Quartier-la-Tente, A. Ribaux, T. Combe, etc.

PARTIE PRATIQUE

A PROPOS DE LA CORRECTION DES TRAVAUX DE COMPOSITION

En fermant le dernier des quarante cahiers qui venaient de vous procurer un travail abrutissant durant trois ou quatre heures d'horloge, ne vous est-il pas arrivé, chers collègues, de vous poser comme moi cette question : « Le profit que mes élèves retireront des corrections sera-t-il en proportion de la peine que je me suis donnée ? » Et la réponse négative s'est imposée indubitable, l'expérience nous ayant amplement renseignés à cet égard.

Mais alors, où est le mal ? C'est ce que nous voudrions essayer d'abord de montrer en quelques mots, après quoi nous soumettrons à la bienveillante attention du lecteur quelques idées dont l'application nous donne de bons résultats.

Si les corrections du maître ne produisent pas tous les fruits qu'on serait, semble-t-il, en droit d'en attendre, c'est parce que, la plupart du temps, l'élève copie machinalement le travail corrigé sans apporter assez d'attention à ce qu'il fait, sans comparer la nouvelle phrase à l'ancienne, sans se rendre suffisamment compte du pourquoi des mots biffés et des remplacements. Il faudrait pouvoir discuter les incorrections avec leurs auteurs pris l'un après l'autre, mais où en trouver le temps ? Tout ce qu'on peut faire, c'est de noter les fautes répétées par la généralité — celles qu'on pourrait appeler épidémiques — pour les relever rapidement devant les élèves en rendant les cahiers. Et encore cela ne produit-il pas grand effet : autant en emporte le vent.

D'un autre côté, le travail de l'élève, pour avoir été corrigé, n'est point devenu un travail parfait, tant s'en faut : celui auquel il manque une ou plusieurs idées principales demeure incomplet, et, quant aux phrases corrigées, elles ne sont le plus souvent qu'améliorées... à moins d'admettre qu'on doit rayer impitoyablement et remplacer jusqu'à substitution complète ; mais alors, jugez du temps qu'il y faudrait, et surtout pensez au déplorable effet moral qu'on produirait ainsi sur les élèves.

Il faut donc remédier essentiellement sur deux points au système des piles de cahiers corrigés à domicile par le maître et rendus avec ou sans observations. Tout d'abord, il s'agit de procéder de façon que l'élève soit amené à prêter attention aux bonnes manières de s'exprimer. Il faut ensuite fournir à sa classe, sur le sujet traité, un travail modèle, à la fois correct de forme et suffisamment complet. Le difficile est d'y arriver sans un surcroît de travail considérable. La chose est pourtant possible.

Sur les trois leçons de composition que porte notre horaire hebdomadaire, la première sera consacrée à l'étude du sujet — idées et vocabulaire — avec sommaire écrit. Au début de la seconde, consacrée au développement du sujet par les élèves, nous annon-

cerons que les travaux insuffisamment soignés seront appréciés seulement et non corrigés, et nous ajouterons que l'un des meilleurs sera par contre choisi, après retouche, pour servir de modèle à toute la classe : nous obtiendrons ainsi par l'émulation une application plus grande.

Les travaux recueillis, nous tiendrons parole. Les compositions les moins travaillées ne seront pas corrigées, ce qui non seulement soulagera quelque peu le maître, mais aura pour effet de stimuler les écoliers retardés. Il faudra prendre garde cependant de décourager ces derniers en ne corrigeant jamais leurs travaux ; on profitera au contraire de la moindre amélioration pour justifier la « prise en considération ».

Nous choisirons d'autre part parmi les bonnes compositions l'une des mieux ordonnées, mais en changeant d'élève aussi souvent que possible, et nous perfectionnerons sa correction avec soin, en complétant le travail, s'il y a lieu, de manière à en faire une rédaction modèle pour toute la classe.

Dans la troisième leçon, cette rédaction sera transcrite au tableau noir et copiée par *tous* les élèves. Ce sera alors le moment de relever les principales fautes trouvées dans les cahiers et de faire ressortir les expressions correctes au fur et à mesure qu'elles se présenteront. Nous procéderons ainsi à une sorte de révision d'ensemble, profitable à tous, et laissant après elle un bon modèle non pas uniquement copié, mais compris, saisi par les élèves constamment tenus en éveil par nos questions.

Il faudra cependant ici être sur ses gardes. Nos études professionnelles, confirmées par l'expérience, nous ont appris qu'en pédagogie, plus peut-être que dans tout autre domaine, il faut savoir se borner. Ne perdons pas de vue cette règle au cours de notre revue finale. A chaque jour sa tâche : fixons d'avance les points sur lesquels il convient d'attirer l'attention de nos écoliers et tenons-nous-y, si nous ne voulons pas risquer de voir notre leçon languir, s'allonger, s'énervier... et manquer son but.

U.-H. DESPONDS.

SCIENCES NATURELLES

(Suite.)

3. Le télégraphe.

IDÉES PRINCIPALES : Moyen rapide de communication. Feux sur les hauteurs et télégraphe optique (avantages et inconvénients). Le télégraphe électrique (systèmes de Morse, Bréguet et Hugues). Description sommaire et fonctionnement du télégraphe de Morse : *a*) pile ; *b*) manipulateur ; *c*) fil transmetteur (ligne aérienne ou câble sous-marin) ; *d*) récepteur. Ecriture du télégraphe de Morse. Qualités d'un télégramme. Exemple.

DÉVELOPPEMENT.

On appelle télégraphe, au sens le plus étendu du mot, tout moyen rapide de transmettre au loin sa pensée par des signes *visibles*.

On peut considérer comme son ancêtre le plus ancien le système des feux se répondant sur les hauteurs.

La télégraphie *optique*, employée de nos jours dans l'armée, n'est qu'un perfectionnement des feux qu'on allumait au temps de la reine Berthe pour annoncer l'approche des Sarrasins : au moyen d'un triangle qui peut prendre diverses positions conventionnelles, on fait passer des dépêches aux postes d'observateurs placés à distance. Ce système a pour principal avantage d'être peu coûteux, très vite installé, et de pouvoir se passer de fils. Par contre, le télégraphe optique ne peut fonctionner par le brouillard, ni entre des postes très éloignés, les rivages opposés des mers, par exemple. Pour communiquer rapidement avec un correspondant placé au loin, la science a trouvé mieux : le *télégraphe électrique*.

Il en existe plusieurs systèmes. Celui de Bréguet fait mouvoir une aiguille qui indique sur un cadran les lettres des mots de la dépêche ; il a le grave défaut de ne rien conserver d'authentique de ce qu'il transmet. Le télégraphe de Hugues est plus perfectionné : il écrit littéralement les mots, mais se déränge, paraît-il, assez facilement. Reste le système de Morse qui est aujourd'hui le plus généralement employé. Il fut installé pour la première fois en 1844, entre Washington et Baltimore. Il comprend tout d'abord une pile, puis un instrument appelé *manipulateur*, dont la partie essentielle est un levier métallique horizontal relié au fil de ligne, maintenu soulevé par un ressort, mais qu'on peut abaisser en appuyant sur une poignée. Lorsque la main pèse sur la poignée, la pointe du levier s'abaisse sur une plaque de métal appelée *enclume*, en communication avec le courant de la pile. Celui-ci passe dans le fil de ligne pendant ce temps.

Le fil de ligne est unique, la terre faisant fonction de fil de retour. Sur terre ferme, on établit une ligne aérienne ; mais, à travers l'océan, on renforce les fils conducteurs et on les isole absolument ; l'ensemble, semblable à une énorme corde, forme ce que l'on appelle un *câble*, et repose au fond de la mer.

Le *récepteur* est l'appareil qui enregistre la dépêche à l'arrivée. Ses pièces principales sont un électro-aimant et un levier placé en face, portant à son extrémité un petit poinçon. Une bande étroite de papier se déroule automatiquement à portée de ce poinçon, et ce dernier vient toucher la bande chaque fois que le passage du courant rend actif l'électro-aimant.

En pesant un instant plus ou moins court sur le levier du manipulateur, on obtient sur la bande de papier du récepteur des points et des traits. C'est en combinant ces traits et ces points qu'on représente les lettres des mots ; ce qui est imprimé sur la bande constitue une *dépêche télégraphique* ou un *télégramme*.

Un télégramme doit être concis, clair et ne point prêter à l'équivoque. Ainsi, ma mère étant tombée gravement malade, je télégraphierai à mon frère, à Genève : « Maman très malade, viens vite ».

U.-H. DESPONS.

Ecole normale du canton de Vaud.

*Examens d'admission aux cours spéciaux pour maitresses d'école enfantine,
le 21 décembre 1900.*

ARITHMÉTIQUE

1. Deux conduits amènent l'eau dans un réservoir de la contenance de 3862 hl. 8 dal. Le premier donne 12,7 l. par minute, le second 9,5 l. par minute. Combien faudra-t-il de temps pour que le réservoir soit rempli ?

Réponse : 12 jours 2 heures.

2. Une lingère achète les $\frac{7}{12}$ d'une pièce de toile de $58\frac{4}{5}$ m. Combien devra-t-elle payer si la toile coûte f. 0.85 le m ?

Réponse : f. 29,155.

3. Dans une maison de commerce, le commis-voyageur reçoit pour salaire le $4\frac{0}{100}$ des marchandises qu'il place. Que lui est-il dû pour le mois de novembre,

s'il a placé pour f. 8463 de marchandises; et combien lui reste-t-il à la fin du mois, sa dépense pour frais de voyage ayant été de f. 4,25 par jour?

Réponse : f. 211,02.

COMPOSITION : Voici Noël.

DICTÉE

Transportez-vous par la pensée au fond de la mer Méditerranée et débarquez vers le milieu de la côte de Syrie; vous verrez se dresser devant vous, sur une longueur d'une quarantaine de lieues et parallèlement à la côte une magnifique chaîne de montagnes, dont les plus hautes cimes s'élèvent à environ trois mille mètres; c'est le Liban. Approchez-vous, gravissez les pentes de la montagne et vous serez émerveillés à la fois de la beauté de la végétation et de la rare industrie des habitants. Partout des terrasses couvertes de terre apportée et où croissent les moissons, les mûriers, la vigne et toutes sortes d'arbres fruitiers; partout des barrages et des canaux pour recueillir et utiliser jusqu'au moindre filet d'eau. Sur les pentes d'une seule montagne, on pourrait compter jusqu'à deux cents de ces terrasses, toutes cultivées avec le plus grand soin. Et du milieu de ces bosquets d'arbres fruitiers, vous voyez sans cesse apparaître de nouveaux villages, gracieusement perchés sur les hauteurs, ou bien un couvent placé au fond d'une gorge et dominant des groupes d'habitations. Une foule de ruisseaux et même de rivières, l'Oronte au nord et le Jourdain au sud, contribuent à la fertilité de ces montagnes et y entretiennent une précieuse fraîcheur. Aussi le climat du Liban est-il excellent et tout particulièrement favorable à la santé des Européens convalescents. Le Liban fut surtout célèbre autrefois par ses cèdres, cette sorte de pin d'un bois très fin, presque incorruptible.

RÉCITATION

Degré inférieur.

Le petit réfugié.

Toc ! toc ! qui frappe au carreau ?
C'est un pauvre petit oiseau.
« Il gèle, il neige, ouvrez vite !
« Je meurs de froid et de faim.
« Donnez-moi de grâce un gîte,
« Mes bonnes gens, un peu de pain ! »
— Pauvre petite créature !
Entre, réchauffe-toi, prends cette nourriture.

Il demeure avec eux gentiment tout un mois.
Mais lorsqu'après les grands froids,
Le beau temps commence à paraître,
L'oiseau se tient toujours pensif à la fenêtre.
Il veut s'en aller le petit ami ;
Il lui faut bien ouvrir. — Prt ! le voilà parti.

Ch. MARELLE.

ÉTUDE MÉTHODIQUE.

Il y a intérêt à rapprocher cette poésie du morceau en prose « le rouge-gorge » que l'on trouve dans les *Seconds exercices de lecture* de Jeanneret et dans le *Livre de lecture* de MM. Gobat et Allemand.

INTRODUCTION. — Nous avons lu dernièrement l'histoire d'un rouge-gorge. Qui veut me la raconter brièvement ? — L'élève ne rend compte que de la première

partie : « Pendant un hiver rigoureux un petit rouge-gorge (voir collection Lebet) vint se réfugier sur la fenêtre d'un bon paysan. Celui-ci ouvrit au petit oiseau, qui entra sans crainte et fut reçu comme un ami. Mais quand le printemps revint, le paysan ouvrit de nouveau sa fenêtre et le rouge-gorge s'envola dans la forêt voisine ».

Comment l'oiseau a-t-il pu se faire remarquer ? — Bien sûr qu'il a sifflé pour appeler. — Il a peut-être frappé du bec à la fenêtre. Ou bien, on l'a vu picorer des miettes de pain. — Comment pouvait-on savoir que le rouge-gorge souffrait ?

— Comprendait-on son langage ? — Quand les oiseaux ont froid, ils sont engourdis, et leur plumage est tout gonflé. Ils sont moins vifs et moins peureux. Ces jours-ci, beaucoup de moineaux, de pinsons et de mésanges viennent tout près de la maison pour prendre les restes de pain et de fruits que nous laissons tomber. Ils ne trouvent rien dans la campagne couverte de neige et sont bien à plaindre.

SUJET. — Dans cette leçon, nous apprendrons comment un de ces malheureux s'est fait recevoir chez de braves gens, pendant les grands froids.

Lecture des six premiers vers. Si les élèves n'ont pas le texte dans leur livre, le maître lit ou fait lire le fragment écrit au tableau noir. Un enfant essaie de reproduire en langage ordinaire le contenu de cette première partie, à peu près ainsi : « Il faisait bien froid. Les oiseaux ne trouvaient rien à manger à cause de la neige. L'un d'eux vint heurter à la fenêtre : Toc ! toc ! Il semblait dire : Ouvrez-moi vite ; j'ai froid et j'ai faim. S'il vous plaît, donnez-moi du pain et un abri. » Une seconde et une troisième lecture, sous forme dialoguée, achèveront de faire saisir tous les détails.

Résumé de cette partie en une seule proposition formulée par l'élève : *Un pauvre petit oiseau heurte à la fenêtre.*

Qu'auriez-vous répondu, enfants, à cette demande ? — Pourquoi aimez-vous les oiseaux ? — Ils sont inoffensifs, gracieux et utiles ; ils chantent bien.

Lecture des vers 7 et 8.

Résumé : *L'oiseau est accueilli dans la maison.*

Mais la neige disparaît bientôt. Que va faire le petit hôte emplumé ? — Il désire s'en aller. Pourquoi ? — L'histoire du rouge-gorge nous le dit. Il veut bâtir son nid et surtout jouir de la liberté.

Lecture de la dernière partie.

Résumé : *L'oiseau quitte ses amis.*

Copie du morceau dans un cahier. *Mémorisation* à domicile. *Récitation* en dialogue : un enfant joue le rôle de l'oiseau ; un deuxième celui du paysan et un troisième fait le narrateur.

U. B.

TRAVAUX A L'AIGUILLE

Degré supérieur.

Leçon sur la chemise à courant pour fillette¹ (suite).

(Montrant les chemises confectionnées). Votre patron a-t-il bien la même forme ? — Non, il doit être creusé sous les bras. A quelle hauteur environ ? — A $\frac{1}{10}$ de la hauteur de l'oblique. — De combien pensez-vous ? — De 2 à 3 cm.

Ne nous manque-t-il plus rien pour que le patron soit complet ? — Nous n'avons pas de manche. — Qu'est-ce qui en donnera la largeur ? — La hauteur de l'emmanchure. — Sera-ce suffisant ? Voyez la largeur de la couture qui joint

¹ Voir 1^{re} partie de la leçon dans l'*Educateur* du 11 novembre 1899 et dans celui du 9 février 1901. Il est à peine besoin de dire que la profondeur d'emmanchure n'est pas le $\frac{1}{10}$ du tour de poitrine, mais du demi-tour de poitrine ou demi-profondeur d'encolure du dos.

la manche au corps de la chemise. — Il faudra 1-2 cm. de plus. — Quelle longueur a la manche cousue? — 10 cm. — Quelle sera la largeur du patron? — 10 cm. puisque les replis et coutures se coupent en plus. — Combien mettrez-vous en plus pour l'ourlet? — 2-2 $\frac{1}{2}$ cm. — Et pour la large couture d'assemblage? — 2 cm. — Nous aurons donc comme hauteur de la manche celle de l'emmanchure ou plus exactement le $\frac{1}{4}$ du tour de poitrine, tandis que l'emmanchure est la même mesure moins 1 cm. La manche a-t-elle la même largeur aux deux extrémités? — Elle est plus étroite vers l'ourlet. — De combien environ? — De 4-5 cm. — Comment sera la ligne de dessous le bras? — Creusée. — Mais à l'extrémité, pour que l'étoffe ne manque pas en repliant l'ourlet? — Il faudra terminer par une ligne droite ayant deux fois la largeur de l'ourlet. Pour donner une plus jolie forme à la manche, on mène encore une ligne oblique profonde d'environ 1 $\frac{1}{2}$ cm. de la couture au repli. (Le patron est toujours vérifié avant même que les élèves le découpent.)

Dans quel sens est la longueur de la manche? — Dans le sens en long. — Oui, bien que, par économie, beaucoup de ménagères coupent les manches à contre-sens, c'est-à-dire dans les morceaux qui tombent en taillant la chemise; cette économie est du reste plus apparente que réelle : on est forcé de raccommoder ces manches au bout de fort peu de temps.

Il s'agit maintenant de détacher le morceau de toile dans lequel vous couperez la chemise; regardez celle qui est confectionnée, quelle en sera la longueur? — Deux fois la hauteur cm. $70 \times 2 =$ m. 1,40 + cm. 6 pour les ourlets, soit m. 1,46.

Comment préparez-vous la toile avant de découper le patron? Vous ne l'avez peut-être jamais fait, mais ce n'est pas difficile à trouver; comment trouver le repli de l'épaule? — En pliant la toile par le milieu, dans le sens en large. — Faites-le, la toile est-elle bien égale en bas? — Pas du tout. — Arrangez-la bien sur la table en la tirant dans le biais partout où elle est trop courte. Ce sont les toiles bon marché qui présentent cet inconvénient, c'est pourquoi il vaut mieux en acheter de bonne qualité toutes les fois qu'il s'agit de confectionner de la lingerie durable, pour des gens qui ne grandissent plus par exemple.

(La toile arrangée, on peut continuer comme suit) : Notre patron n'est que le $\frac{1}{4}$ de la chemise, la toile doit donc être repliée encore une fois, mais de quelle manière? — Dans le sens en long, au milieu. — Cela pourrait se faire, mais voyez un peu si le bas de la chemise serait aussi large que dans le modèle? — On y remettra 4 coins. — N'y aurait-il pas moyen d'en remettre 2 seulement? — En ne repliant pas la toile dans le milieu, mais en laissant dépasser suffisamment un côté pour qu'il n'y ait là aucune ajouture. — Pliez votre toile de cette façon.

Qu'y a-t-il au bord de la toile, où il manque un morceau? — La lisière. — Que devront avoir les coins que nous remettrons pour que l'ajouture se voie le moins possible? — La lisière aussi. — Où seront placées les lignes droites du patron? — Sur les replis de la toile. — Où mettrez-vous des épingles pour le maintenir suffisamment? — Dans tous les contours et au milieu des longues lignes. — Coupez-vous exactement la chemise comme le patron? — Au bas, il faudra 3 cm. de plus pour l'ourlet et partout ailleurs $\frac{1}{2}$ - $\frac{3}{4}$ de cm. — Pour éviter toute erreur, marquez au crayon bleu, autour du patron, la ligne où vous couperez.

Quelle encolure avez-vous marquée ainsi? — Celle de derrière. — Pourrions-nous marquer celle de devant au travers du papier? Que font les petits enfants qui veulent qu'un dessin apparaisse de l'autre côté de leur papier? — Ils en piquent les contours avec une épingle. — Usez de leur moyen pour découper le patron, excepté l'encolure.

Pendant que votre chemise est ainsi pliée, que pourrait-on faire? — Rappor-

ter les coins. — Trouverait-on peut-être le nécessaire dans les morceaux tombés en coupant la chemise ? — Oui, le haut de ces morceaux a justement la forme voulue. — Épinglez-les et par un repli marquez-en les contours, de façon qu'ils soient tout pareils à la partie de dessous.

Que reste-t-il à couper ? — L'encolure. — Cherchez s'il serait possible de couper ensemble les parties de gauche et de droite, soit celle de devant, soit celle du dos. — En pliant d'abord la chemise, puis en la repliant seulement dans le sens en long. — C'est cela ; épinglez d'abord soigneusement l'une sur l'autre les lignes d'épaule, puis placez autant d'épingles que vous le jugerez bon pour maintenir le tout

Remarque. — Le travail demandé est d'abord un peu long, mais les fillettes ne tardent pas à acquérir de l'expérience. Une première fois, malgré toutes les précautions prises, la maîtresse doit surveiller tous les coups de ciseaux ; les élèves inoccupées regardent celles qui coupent, ce qui diminue les erreurs.

Ad. DÉVERIN-MAYOR.

COMPTABILITÉ

Compte d'un vigneron.

François Travailleur, vigneron de M. Richard, vous prie de lui établir son compte pour l'année 1900, connaissant ce qui suit :

Les vignes cultivées sont d'une contenance totale de 1 ha. 7 a. 55 ca. Il a été fait 258 pointes de provignures et 2150 échalas neufs ont été plantés. La récolte s'est élevée à 132 litres par are. Le vigneron reçoit, pour prix de ses travaux, f. 4,45 par are, plus le $\frac{1}{4}$ de la valeur de la récolte. Le vin a été vendu f. 24 l'hectolitre.

Les provignures sont payées à f. 0,05 la pointe. Le vigneron paye la moitié des échalas, lesquels ont été achetés au prix de f. 31,50 le mille. François Travailleur a reçu f. 200 le 1^{er} avril, f. 250 le 1^{er} juin et f. 300 le 1^{er} septembre. D'autre part, il a fait pour M. Richard divers travaux pour une somme totale de f. 43,95.

François Travailleur, vigneron de M. Richard.		DOIT		AVOIR	
1900		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
	Cultivé 107, 75 a. vig. à f. 4,45 l'a.			478	60
	Fait 258 prov. à f. 0,05 pièce.			12	90
	Valeur de 1075 échalas à f. 31,50 le 1000.	33	86		
	Valeur du $\frac{1}{4}$ de 14196,6 l. à f. 24 l'hl.			851	80
avril 1	Reçu à compte.	200	—		
juin 1	»	250	—		
septembre 1	»	300	—		
	Fait divers travaux.			43	95
	Pour balance, M. Richard redoit.	603	39		
		1387	25	1387	25

A. PANCHAUD.

BIBLIOGRAPHIE

Lectures courantes extraites des écrivains français, par G. Jost et A. Cahen. — Paris. Hachette & Cie.

Cet ouvrage est un des plus beaux livres de lecture français que nous ayons jamais vus. Les auteurs ont compris que pour être lus il fallait émouvoir. Aussi

les morceaux qui y figurent appartiennent-ils presque tous au genre narratif. Malgré cela, les domaines les plus variés ont été abordés : les fables, les récits et les contes, les scènes de la vie familière, la nature et les bêtes, etc. Chose étonnante, même en parlant de la nature, les auteurs n'ont pas cru nécessaire de donner de longues et ennuyeuses descriptions ; c'est qu'ils savent que ce sont les faits qui sont surtout intéressants.

« Quoique nous ne négligions jamais ici, en effet, disent-ils dans leur préface, l'occasion de donner à nos jeunes lecteurs des renseignements précis sur les choses, ce sont des idées et des sentiments surtout que nous voudrions éveiller dans leur esprit et dans leur cœur. Non pas, on l'entend bien, que nous prétendions leur présenter rien qui ressemble à un cours de morale ou de philosophie, si élémentaire qu'on le suppose. Ils ne trouveront dans ces deux livres que des scènes et des récits « amusants », les uns plus gais, les autres plus touchants, mais tels que la lecture en suscite chez eux certains désirs d'imiter les actions vertueuses et nobles, de fuir le vice et enfin de se juger, au fond de leur conscience, en se comparant aux personnages dont ils auront admiré ou blâmé la conduite. »

Voilà du véritable enseignement éducatif ou nous y sommes plus. Ce dont nous ne saurions également trop louer les auteurs, c'est d'avoir emprunté un grand nombre de pages aux meilleurs livres destinés à l'enfance. Ils ont pensé, et avec infiniment de raison, qu'il fallait parler à l'enfant le langage des enfants et que ce n'est qu'après une évolution lente qu'il arrive à comprendre les idées et les sentiments des hommes faits représentés dans la littérature par les œuvres des grands écrivains.

Ces recueils ont de plus un caractère éminemment national ; un certain nombre de morceaux cependant sont très généraux, quelques-uns même se rapportent à notre pays et nous les verrions avec plaisir figurer dans un de nos livres de lecture, exception faite toutefois pour le chapitre intitulé « l'Ecole en Suisse », qui est de la plus haute fantaisie. Nous ajoutons en terminant que, comme la plupart des livres scolaires français actuels, ceux-ci sont abondamment pourvus d'illustrations, ce qui en rehausse encore l'attrait.

— L. JAYET.

Eléments d'arithmétique, de géométrie et d'algèbre, par F. Vintéjoux.

Sous ce titre, la librairie Hachette vient de publier la 4^{me} édition d'un ouvrage ayant déjà rendu de réels services, et appelé à en rendre encore davantage, eu égard aux nombreuses transformations qui y ont été apportées.

Le cours complet est divisé en une centaine de leçons allant depuis la numération des nombres entiers jusqu'aux intérêts composés et annuités. Chaque leçon est suivie d'une série d'exercices pratiques. Un choix de problèmes donnés à divers examens termine ce recueil où quelques chapitres sont consacrés à la comptabilité commerciale, et quelques autres à des notions sur l'arpentage.

Beaucoup de choses en peu de pages ; un style clair, propre à nos voisins de France ; environ 300 figures fort bien faites ; de nombreuses questions très intéressantes : tel est en résumé ce qui caractérise cet ouvrage qui, s'il diffère un peu de notre manière de voir au point de vue de la méthode, n'en est pas moins remarquable à bien des égards.

F. MEYER.

Le choix d'une profession. — Bibliothèque des arts et métiers. Librairie Buchler & Co, Berne ; prix 30 centimes ; 15 centimes par 10 exemplaires.

De nos jours où tant de vocations sont encombrées, où quantité de jeunes gens se sont préparé d'amères déceptions en choisissant mal leur voie, nous sommes heureux de signaler à l'attention des instituteurs, autorités scolaires et parents, cette petite notice, renfermant avec d'excellents conseils et directions un tableau des principaux métiers (pour garçons), avec indication de la durée des apprentissages et du prix moyen à payer aux patrons.

L. et J. MAGNIN.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Cultes.

AUBONNE. — L'un des deux postes de pasteur de la paroisse d'Aubonne est au concours.

S'inscrire au département de l'instruction publique et des cultes (service des cultes), avant le **26 février** prochain, à 6 heures du soir.

Service de l'instruction publique.

ÉCOLES NORMALES

BREVET DE CAPACITÉ

Les examens de brevet de capacité des aspirants et aspirantes à l'enseignement primaire sont fixés du **lundi 25 mars au jeudi 4 avril**.

Les aspirants et aspirantes **non élèves des écoles normales** doivent s'adresser par écrit au département de l'instruction publique et des cultes, service des cultes, avant le **18 mars** et joindre à leur demande un acte de naissance et un certificat d'études.

Le **règlement** et l'**horaire** de ces examens seront envoyés sur demande par le directeur des écoles normales.

Lausanne, le 2 février 1901.

Le chef du département,
Camille DECOPPET.

EXAMENS D'ADMISSION

Les **examens d'admission** aux Ecoles normales auront lieu les jours ci-après :

- a) pour la **IV^e classe des garçons**, les mardi et mercredi 9 et 10 avril ;
- b) pour la **III^e classe des jeunes filles**, les mercredi et jeudi 10 et 11 avril.

Ils commenceront chaque jour à **7 heures du matin**.

Les jeunes gens qui désirent subir ces examens doivent s'annoncer au directeur soussigné, **avant le 4 avril prochain**, et joindre à leur demande d'inscription :

- a) Un acte de naissance (les étrangers au canton y joindront leur acte d'origine) ;
- b) Un certificat de vaccination ;
- c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile ;
- d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Les aspirants qui, en cas d'admission, désirent être mis au bénéfice des **bourses** accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription.

Il y a huit catégories de bourses variant de **50 à 400 fr.**, par fractions de 50 fr.

En outre, les jeunes gens qui se vouent à la carrière de l'enseignement sont assurés d'une pension de retraite calculée, pour les instituteurs, sur la base du $2\frac{1}{7}\%$ et, pour les institutrices, du $2\frac{2}{3}\%$ du traitement minimum légal multiplié par 30, soit une pension de fr. **900** pour les instituteurs et de fr. **720** pour les institutrices.

Pour être admis, les aspirants doivent être âgés de **15 ans** au minimum et les aspirantes de **16 ans** dans l'année courante ; être exempts d'infirmités qui pourraient être préjudiciables aux fonctions de l'enseignement et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission**. Ce programme sera envoyé sur demande.

Lausanne, le 12 février 1901.

F. GUEx, directeur.

AGENCE DE PUBLICITE

H **aasenstein &** **V** **ogler**

Téléphone

LAUSANNE

11, rue du Grand-Chêne, 11
(Maison J. J. Mercier) à l'entresol.

Annonces dans tous les journaux de **Lausanne**, du **Canton**,
de la **Suisse** et de l'**Etranger**.

TARIFS ORIGINAUX
DEVIS DE FRAIS ET TOUS RENSEIGNEMENTS A DISPOSITION
DISCRÉTION — CÉLÉRITÉ

Grande fabrique de Meubles

Lits massifs, complets 75, 85 à 130 fr.	Lavabos-commode marbre 55, 65 à 75 fr.	Ameublements de salon, Louis XV 140 à 350 fr.
Lits fer, complets 38, 48 à 68 fr.	Lavabos simples, marbre 22, 25 à 45 fr.	Ameublements de salon, Louis XIV 350 à 550 fr.
Garde-robes massives 100, 115 à 125 fr.	Armoires à glace, 120 à 180 fr.	Ameublements de salon, Louis XVI 380 à 580 fr.
Garde-robes sapin 50, 60 à 75 fr.	Commodes massives 50 à 75 fr.	Canapés divers 20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.

Librairie ancienne B. Caille

2, rue du Pont, LAUSANNE

Brockhaus' Conversations-Lexikon. 14. neu bearb. Jubilarumsausg. 17 Bände mit zahlreichen, theils col. Tafeln, Karten, Plänen u. vielen Text-Abb. 1892-97. (226.70) 110 fr. —

Larive et Fleury. Dictionnaire français des mots et des choses. Nouvelle édit. revue et corrigée. P. 1899. 3 vol. in-4°, reliés D. chagr., état de neuf (105. —) 60 fr. —

Spécialité de Chemises

Grand choix de chemises blanches et couleurs en tous genres.

Chemises flanelle, chemises Jæger, etc., etc.

—✦— CONFECTION SUR MESURE —✦—

CHEZ

CONSTANT GACHET, AUBONNE

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

ET SUR MESURE

de Frs. 30 à Frs. 100



pour Dames et Messieurs

J. Rathgeb-Moulin

**Rue de Bourg, 20
LAUSANNE**

GILETS DE CHASSE — CALEÇONS — CHEMISES

Draperie et Nouveautés pour Robes

— Trousseaux complets —

ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ

Escaliers-du-Marché, 23

—✦— **LAUSANNE** —✦—

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

MANUFACTURE GÉNÉRALE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Guitares
depuis 10 francs.

Mandolines
depuis 16 francs.

Zithers
en tous genres.

VIOLONS, etc., anciens et modernes.

INSTRUMENTS A VENT EN CUIVRE ET EN BOIS

de qualité supérieure garantie

 à des prix défiant toute concurrence. 

ECHANGE - LOCATION - ACHAT

Instrument d'occasion à très bon marché.

ACCESSOIRES EN TOUS GENRES

CORDES HARMONIQUES DE QUALITÉ EXTRA

Immense choix de musique. — Abonnements.

Réparations exécutées très soigneusement à des prix modérés
dans nos propres ateliers.

SPÉCIALITÉ : ACCORDÉONS ET HARMONICAS A BOUCHE

FŒTISCH FRÈRES

Maison de confiance fondée en 1804. Grande renommée et nombreuses références.

LAUSANNE

Rue de Bourg, 35 • 35, Rue de Bourg.

Succursale à VEVEY

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XXXVII^{me} ANNÉE — N° 9.

LAUSANNE — 2 mars 1901.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RŒUDIS ·)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD, maître à l'Ecole d'application annexée aux écoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, adjoint,
La Gaité, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur.

NEUCHÂTEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

FRIBOURG : **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Belfaux.

VALAIS : **U. Gaillard**, inst.,
St-Barthélemy.

VAUD : **E. Savary**, instituteur
Chalet-à-Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :
Suisse,
5 fr.
Etranger,
fr. 7,50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :
Librairie **PAYOT & Co**
Lausanne.

Tout ouvrage dont L'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Valais.	
MM. Baatard , Lucien, prof.,	Genève.	M. Blanchut , F., inst.,	Collonges.
Rosier , William, prof.,	Genève.	Vaud.	
Grosgrin , L., inst.,	Genève.	MM. Cloux , F.,	Essertines.
Pesson , Ch., inst.	Genève.	Dériaz , J.,	Dizy.
Jura Bernois.		Cornamusaz , F.,	Trey.
MM. Chatelain , G., inspect.,	Porrentruy.	Rochat , P.,	Yverdon.
Mercerat , E., inst.	Sonvillier.	Jayet , L.,	Lausanne.
Duvolsin , H., direct.,	Delémont.	Visinand , L.,	Lausanne.
Schaller , G., direct.,	Porrentruy.	Failetta , G.,	Gimel.
Gylam , A., inspecteur.	Corgémont.	Briod , E.,	Fey.
Baumgartner , A., inst.,	Bienne.	Martin , H.,	Lausanne.
Neuchâtel.		Magnin , J.,	Préverenges.
MM. Thiébaud , A., inst.,	Locle.	Suisse allemande.	
Grandjean , A., inst.,	Locle.	M. Fritsch , Fr., président	
Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.	du <i>Schweiz. Lehrerverein</i> ,	Zurich.
Fribourg.			
M. Genoud , Léon, directeur,	Fribourg.		

Tessin : M. Nizzola.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Ruchet , Marc, conseiller fédéral, prés. honoraire, Berne.	MM. Perrin , Marius, adjoint, trésorier, Lausanne.
Gagnaux , L., ancien syndic, président effectif, Lausanne.	Sonnay , adjoint, secrétaire, Lausanne.
Burdet , L., instituteur, vice-président, Lutry.	

RENTES VIAGÈRES

Les placements viagers peuvent être constitués par des versements au comptant ou par cession de titres, d'effets publics, d'obligations hypothécaires, etc.

Age du rentier	Versement unique pour une rente viagère immédiate de 100 fr. par an	Age du rentier	Rente annuelle pour un placement de 1000 fr.
50	1461,95	50	68,40
55	1290,15	55	77,51
60	1108,80	60	90,19
65	923,83	65	108,25
70	776,77	70	128,74

Rentes servies depuis la fondation de la Société : fr. 10,070,000.

Rentes annuelles assurées : fr. 970,000.

Garanties : fr. 52,000,000.

Les *tarifs*, les *prospectus* et les *comptes rendus* sont remis gratuitement à toute personne qui en fait la demande à l'Agence ou à la Direction de la

Société suisse
d'Assurances générales sur la vie humaine
Précédemment : Caisse de Rentes Suisse
à ZURICH

EN SOUSCRIPTION
à la Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne

Indispensable à tous les membres du corps enseignant

Nouveau Larousse Illustré

DICTIONNAIRE ENCYCLOPEDIQUE UNIVERSEL

EN SEPT VOLUMES

EN SEPT VOLUMES

Le **Nouveau Larousse illustré** est rédigé par des écrivains et des savants éminents. Il donne l'**essentiel** pour toutes les branches des connaissances humaines : Histoire, — Géographie, — Biographie, — Mythologie, — Sciences mathématiques, — Sciences physiques et naturelles, — Chimie, — Médecine, — Economie rurale, — Pédagogie, etc.

Le **Nouveau Larousse illustré** est illustré de **milliers de gravures** qui complètent le texte et le rendent plus compréhensible. Des **tableaux synthétiques** et de **magnifiques planches en couleurs** facilitent dans l'esprit du lecteur la formation des vues d'ensemble et des idées générales.

Enfin, des **cartes** en noir et en couleurs, soigneusement mises à jour, forment un ensemble de documents géographiques aussi précieux qu'abondants.

Le **Nouveau Larousse illustré** est d'une incontestable supériorité sur toutes les encyclopédies parues jusqu'à ce jour.

La modicité du prix de souscription et les facilités de paiement le mettent à la portée de tous.

Le Tome IV paraîtra sous peu.

➤➤➤ PRIX DE LA SOUSCRIPTION : ➤➤➤

Fr. 190.— en fascicules, séries ou volumes brochés.

Fr. 225.— en volumes reliés demi chagrin.

Facilité de paiement : Remboursements mensuels de 5 francs.



CAUSERIES FRANÇAISES



Revue de langue et de littérature françaises contemporaines publiée sous la direction de M. AUG. ANDRÉ, lecteur à l'Université de Lausanne.

Les **Causeries françaises** paraissent à la fin de chaque mois, d'octobre à juillet (10 numéros par an). L'abonnement part d'octobre.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Fr. 3,50 pour la Suisse. — Fr. 4,50 pour l'étranger.

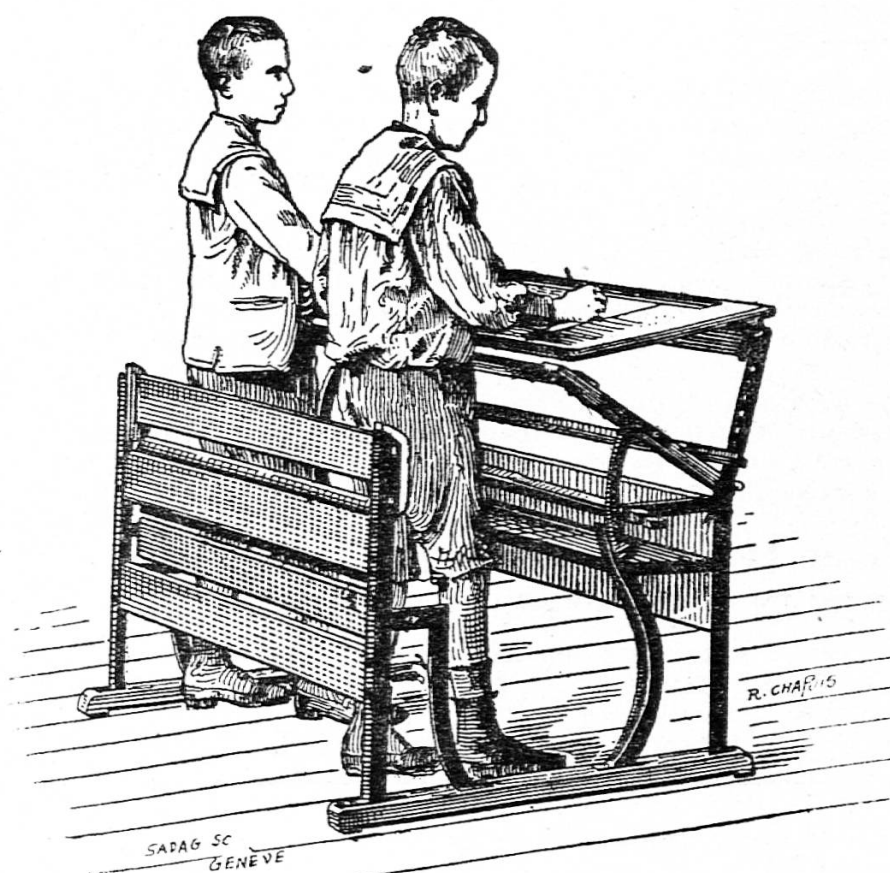
VIENT DE PARAÎTRE :

Cours élémentaire d'histoire naturelle à l'usage de l'enseignement secondaire : **BOTANIQUE**, par **Paul Jaccard**. Cartonné, fr. 2,75.

PUPITRES HYGIENIQUES A. MAUCHAIN

GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Système breveté + 3925 — Modèle déposé.



Grandeur de la tablette : 125 X 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

EXPOSITION UNIVERSELLE

Paris 1900

Groupe 1. Classe 1.

MÉDAILLE D'OR

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :

1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel ;
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

Pupitre officiel

DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc
47 fr. 50

Même modèle avec chaises
47 fr 50

Attestations et prospectus
à disposition.



1883. Vienne. — Médaille de mérite.

1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.

1893. Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.

1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle, Paris — Médaille d'or.

